

CONCOURS INTERNE SUR ÉPREUVES D'ADMISSION AU CORPS DES
SOUS-OFFICIERS DE GENDARMERIE

**ÉPREUVE DE CONNAISSANCES
PROFESSIONNELLES**

(Durée : 03 heures – coefficient : 7 – note éliminatoire < 6/20)

Extrait de l'arrêté du 27 avril 2011

Annexe II – I – 1.1.

Cette épreuve consiste pour le candidat à répondre à plusieurs questions, avec ou sans documentation, sur des problématiques relatives à la sécurité intérieure et à la défense. Les questions portent sur le programme défini au paragraphe IV de la présente annexe.

Il est attendu des candidats qu'ils aient une bonne connaissance des textes qui régissent le travail des agents de police judiciaire adjoints (APJA) de la gendarmerie et de leur environnement professionnel.

Cette épreuve a également pour objectif d'évaluer l'expression écrite du candidat. Les réponses aux questions devront être organisées (introduction-argumentation-conclusion). Une attention particulière sera portée à la maîtrise de la langue française.

L'ensemble des questions doit être traité par les candidats.
Il est attendu des candidats un développement de 20 à 30 lignes par question.

QUESTION 1 : Les récompenses

Afin de reconnaître les services exceptionnels de ses militaires ou la valeur particulière de leur service courant, la Gendarmerie dispose de diverses récompenses.

Indiquez quels personnels peuvent être à l'initiative de propositions de récompenses et quels personnels les attribuent.

Citez les cinq formes de récompenses qui peuvent être attribuées dans la Gendarmerie et précisez dans quel cas elles sont décernées.

QUESTION 2 : Usage des armes

Après avoir énuméré les 5 règles de sécurité fondamentales en présence d'une arme à feu vous exposerez dans le détail la méthode d'analyse réflexe « AMER » qui permet de vérifier si le cadre juridique d'usage de l'arme est respecté.

QUESTION 3 : Le renseignement d'ordre public

Après avoir défini ce qu'est le renseignement d'ordre public et expliqué son organisation au niveau départemental, vous indiquerez les différents éléments que doit connaître le gendarme dans le cadre de l'appropriation de son territoire d'emploi.

QUESTION 4 : Maîtrise sans arme de l'adversaire

Dans le cadre des fondamentaux de la maîtrise sans arme de l'adversaire, détaillez ce que sont les trois zones de sécurité.

Décrivez les trois zones de percussion en précisant les coups autorisés leurs risques et leurs effets.

QUESTION 5 : Les fouilles

Définissez les 4 types de fouilles, puis indiquez celles qui peuvent être réalisées par un APJA et à quelle condition.